

Prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour la Bosnie-Herzégovine: octroi d'une garantie communautaire à la BEI

1998/0175(CNS) - 20/10/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant sans débat le rapport de M. John TOMLINSON (PSE, RU) sur la garantie de prêts pour les projets en Bosnie-Herzégovine, le Parlement européen insiste pour que les priorités du Conseil et du Parlement européen concernant la politique de la Communauté à l'égard de la Bosnie-Herzégovine soient prises en compte. Il s'agit de financer des projets visant à la réalisation des cinq grands objectifs du programme de reconstruction pour 1998 : -mise en oeuvre des réformes politiques, -soutien communautaire pour faciliter la réinsertion des réfugiés et des personnes déplacées, -redressement de la situation de l'emploi et développement du secteur privé, -réhabilitation du système d'éducation et de la santé, -amélioration des réseaux d'infrastructure sur tout le territoire du pays. Le Parlement demande également une meilleure visibilité des projets parrainés par l'Union. Il réclame également un rapport d'évaluation sur la mise en oeuvre des projets en Bosnie comprenant une analyse des forces et des faiblesses des actions envisagées et suggérant une nouvelle stratégie en la matière.